

L'édito du président

Chers amis,

Cette lettre d'information nous permet de garder le lien. Avec la future création des Comités d'entreprise à La Poste, notre avenir est incertain mais maintenu jusqu'en 2024.

Une exposition intitulée « Vous avez un message ! », dont nous sommes partenaires, vous est proposée à la Tour de l'Horloge de la ville d'Issoire depuis le 14 mars dernier. Vous pourrez la visiter jusqu'au 27 août 2023. Vous y découvrirez, entre autre, des tenues de postillon et de facteur, des boîtes aux lettres de différentes époques, des sacs de distribution de courrier ainsi qu'un vélo dernière génération.

Nos assemblées générales de 2021 et 2022 auront lieu par téléphone le 3 juillet prochain à 17 h 30 : un lien vous sera envoyé pour vous y connecter.

Nous recherchons des solutions afin de sauvegarder numériquement nos documents. La question du devenir de nos collections pourra, à terme, se poser mais un rangement serait le bienvenu (avis aux volontaires pour aider votre président).

Ce mélange de projets et d'incertitudes est la traduction de la vie de notre association dont j'essaie au mieux de conserver le dynamisme.

En espérant vous retrouver le 3 juillet et peut être y accueillir de nouveaux adhérents.

Alain Gibert

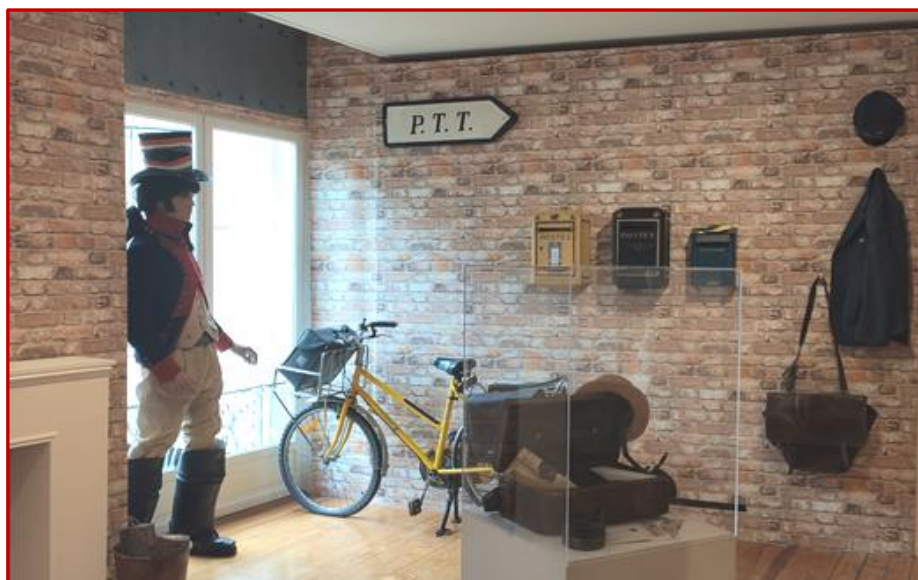


Photo Alain Gibert

L'exposition « Vous avez un message ! »

► RH/COM au Groupement postal du Velay puis Velay-Haut Allier (suite « Mémoire de vie » d'Alain Gibert)

Lors du 21^e Colloque historique de la FNARH (18 et 19 mai 2017, Métabief, Haut-Doubs) lequel avait pour thèmes « Évolution des structures aux PTT » et « Communiquer en temps de guerre », dont le titre était « De la création à la fin des groupements postaux de Haute-Loire », j'ai réalisé une communication où j'y évoquais les différentes équipes qui ont composé les Groupements, les locaux, les véhicules, le fonctionnement, les instances, la communication, le rôle de représentation, l'accompagnement des évolutions de la Poste. Dans mon récit il ne sera question que d'anecdotes vécues tout au long de ma carrière.



► Premiers pas...

Mon univers : voilà le jeudi 8 janvier 1993, le mobilier est en place, pour ma part j'ai un bureau aux piètements jaunes, dessus de table gris et caisson assorti en forme de L, identique à celui de Rose M. dont le bureau fait face au mien. La pièce comporte deux ouvertures : l'une en arrivant du couloir, l'autre face au secrétariat. Une armoire grise à portes escamotables complète mon mobilier et celui de Rose. J'ai récupéré la table de réunion ronde de mon bureau de dirigeant du centralisateur de tri (ancienne table de la cantine) avec quatre chaises. J'avais l'habitude de dire que la table était ronde pour « arrondir les angles des échanges ».

Par la suite, je compléterai le mobilier par un vestiaire double et un clapet tous deux repeints en marron par le SNAG, au travers de sa nouvelle diversification, suite au départ de l'entretien des véhicules de France Télécom (utilisation de la cabine à peinture). Mes pots de fleurs ont suivi (il a toujours été conseillé à un cadre d'avoir au moins un pot de fleur dans son bureau, cela permet parfois de s'y soulager s'il est pris en otage...). Pour moi, c'est aussi un peu de vivant.

Les secrétaires : comme indiqué, en tant que responsable des Ressources Humaines et de la Communication (RH/COM), Georgette D. m'est affectée comme secrétaire. Et inmanquablement quand le téléphone retentit dans son bureau, il y a de fortes chances que j'entende : « *Alain, Alain !* » avec l'accent chantant du Velay (que pour ma part j'ai perdu dans mes pérégrinations), ce qui faisait beaucoup rire le service du personnel de la direction départementale, d'autant qu'il avait pu s'en débarrasser. Aussi, je me demande pourquoi j'ai une secrétaire car je fais mon courrier, elle ne filtre pas mes appels. Avant que je ne mette en service « Minicom⁽¹⁾ », elle aura pour fonction d'aller chercher le courrier, d'ouvrir les sacs, d'enregistrer le courrier, de refermer les sacs et de les porter, de passer les messages téléphoniques aux bureaux. Par contre, Georgette, ayant une formation de dactylo, a su apprivoiser le « Mulo », après que je lui aie conseillé de jouer au « Solitaire »,



Coll. DGCI

Écran d'accueil au service 3612 Minicom

fourni avec l'application Windows. Elle maîtrise les tableaux Excel de Rose. Pour Jeanine B., qui a une formation d'assistante dentaire, recrutée parce qu'elle savait prendre des notes en sténo, ce dont nous n'avons pas besoin, le passage de la machine à écrire à l'ordinateur est bien plus délicat. Affectée à l'origine à Rose, Georgette s'étant montrée plus adaptée aux besoins de sa collègue. Nous avons donc inversé et je me lance à lui faire apprivoiser le « Mulo ». Que de crises de fou rire avec cette souris que Jeanine n'arrive pas à contrôler. Je suis pourtant persévérant mais là, il doit y avoir des fils qui ne se touchent pas ! Bon, j'abandonne, Jeanine me permettra de tenir à jour mes dossiers, de faire attendre mes rendez-vous, de répondre au téléphone sur des problèmes récurrents. Elle notera les appels lors de mes absences et assurera le courrier lors des absences de Georgette.



Télécarte « Minicom », 1993

Coll. particulière, TDR

(1) Le Minicom (précurseur de l'e-mail) fut mis en place, au niveau national, le 1^{er} octobre 1990. C'est un service de messagerie électronique auquel on accède en composant le 3612 et qui permet aux détenteurs d'un Minitel d'ouvrir eux-mêmes une boîte aux lettres électronique à laquelle ils pouvaient accéder depuis le monde entier en composant leur mot de passe et dans laquelle des correspondants peuvent laisser des messages.

Par la suite, pour raisons de santé, Georgette quittera le service et Geneviève la remplacera. Très vite Rose et moi nous la partagerons, laissant Jeanine à Jean-Michel C. et Jean A. qui n'auront pas ma patience. Nous avons bien sûr proposé des CDI (contrat à durée indéterminée) y compris à temps partiel, quand cela était possible. Mais en aucun cas nous ne pouvions procéder ainsi pour toute la force de travail variable car une personne ne pouvant remplacer qu'une seule personne et ce besoin n'étant pas constant, parfois il nous fallait deux personnes.

► Zoom sur la gestion

Gestion de la brigade départementale : de trois à deux groupements postaux rien n'y fait, le groupement auquel je suis affecté est le plus important en étendue géographique, en nombre d'établissements et en personnel (le poids de la Recette principale à lui seul influe). Aussi, la répartition de la brigade départementale est toujours plus importante et le nombre d'agents à gérer significatif. Chaque semaine, il incombe au RH groupement (par la suite épaulé par Geneviève pour la gestion courante) d'établir les détachements de la semaine à venir. Chose qui peut sembler simple si les absences étaient uniquement des absences planifiées, mais ce n'est pas le cas. Il faut aussi tenir compte des souhaits des chefs d'établissements qui ne veulent pas tel ou tel brigadier. De ce fait, je serai conduit à accorder plusieurs fois par an des audiences à l'amicale de la brigade, auxquels aucun de mes directeurs de groupement ne souhaitera y participer. Audiences au cours desquelles j'essaierai de faire avancer mes projets. L'un deux me tenant particulièrement à cœur : les brigadiers tournent dans l'année sur différents établissements, ils peuvent ainsi relever l'organisation, le classement, la gestion la plus opérante et il me semble naturel qu'ils transposent ces dernières dans les établissements où ils sont affectés.

Mais à cette proposition logique s'oppose : « *Tu n'y penses pas, les receveurs (eh oui ! Ils parlent encore ainsi par habitude) seront fous de rage si on vient à modifier les choses, déjà que l'on doit demander à leurs clients importants de revenir quand ils seront de retour* ». Je leur répliquais souvent : « *Admettons, mais quand vous êtes en coupure⁽²⁾, rien ne s'oppose à ceci* », « *Mais tu sais avec les sénateurs, ce n'est pas facile à faire* », « *Pourtant c'est vous le chef, alors ?* », « *Oui, mais nous n'avons pas le grade* », « *Je ne suis pas DGP et pourtant je vous reçois* », « *C'est pas pareil, toi, tu es cadre* », argument dont je me souviendrai étant devenu DRH quand ils auront obtenu la reconnaissance de cadres (III.1). L'affectation des brigadiers est donc une partie d'échec où il faut déplacer les pions. J'ai quand même vu des chefs d'établissements renoncer à leurs congés quand je n'étais pas en mesure d'affecter un autre brigadier que celui qu'il ne voulait pas. Le corolaire de leur rattachement au RH/COM est qu'il m'appartient de procéder à leur appréciation, avec parfois des messages forts à faire passer, mais rarement la fiche d'intérim (fiche de remplacement) ne comporte des remontrances (l'esprit de corps).

Cependant, un jour, le maire d'une commune (lequel est devenu un ami depuis) m'appelle, le bureau est dans le même bâtiment que la mairie : « *Dites donc, vous avez trop de clients financiers à la Poste ?* ». Je marque un temps de silence : « *Après vous allez encore me dire que la 532⁽³⁾ a diminué et les horaires vont suivre !* », je lui dis : « *Pouvez-vous être plus clair ?* », « *C'est bien simple, je viens de rencontrer un de mes administrés qui était en pétard, il vient de s'entendre dire, texto, par votre receveur remplaçant, alors qu'il souhaitait faire un placement texto : "Allez au Crédit Agricole, je n'ai pas le temps !", "Vous marchez sur la tête !", "Merci pour cette information, je vais m'en occuper* ». Le brigadier en question Robert B., nonchalant de nature, assure un rôle de guichetier. Je ne le mets jamais en coupure de gestion. Lors de son entretien d'appréciation, je lui ai rapporté ces propos, sans dire de qui je les tenais, et il m'a, avec le sourire, simplement dit : « *Oui, c'est vrai, je devais sans doute devoir faire autre chose...* ». J'ai essayé de lui faire convenir que ce n'était pas professionnel : il a simplement haussé les épaules. Pour ce fait d'arme, j'ai abaissé sa notation en A⁽⁴⁾, laquelle déclinaît en D l'année suivante. Parmi les brigadiers, Fernand F. est un vendeur remarquable, mais jamais je n'ai pu le convaincre de sauter le pas pour passer commercial. « *Avec les indemnités de déplacement⁽⁵⁾, j'ai presque un second salaire assuré, je bénéficie des commissions accordées aux vendeurs, je ne vois pas où serait mon intérêt* ». Quand un brigadier est affecté dans un bureau agent seul (lesquels j'ai transformé en Agences Postales Communales depuis), ils prennent parfois certaines libertés.

Ainsi, un jour, j'essaie de joindre en vain au téléphone Jacques G. qui finit par décrocher vers 11 h 30 : « *Allo, Alain ?* », « *Tu étais où Jacques ?* », « *Eh bien au café d'à côté !* », « *Comment cela au café d'à côté ?! Et les clients ??* », « *Aucun soucis, j'ai mis l'alarme et quand un client rentre dans le bureau cela sonne dans le café, je peux bouquiner tranquillement* ». Que répondre à cela ?

Je me souviens de cette visite au bureau des Etables, nous sommes au mois de juillet, Alex F. assure la coupure de gestion, j'ai garé ma 4L dans la cour, quand je ressors, la neige est tombée et il faut que je demande à Alex de pelleter et de me pousser pour me sortir de là (les pneus neige avaient été retirés il y a bien longtemps et ma pelle n'était plus dans le coffre), allez prévoir... En théorie, il peut être fait appel à la brigade nationale pour le remplacement du directeur départemental, lequel dispose dans son appartement de fonction d'une chambre à cette attention, avec un mobilier demeurant sur place.

(2) Coupure : coupure de gestion, affectation d'un brigadier entre le départ d'un chef d'établissement et son successeur ou affectation en attente d'évolution du bureau en partenariat (APC).

(3) 532 : statistique d'activité. Des points sont attribués pour chaque opération postale, le cumul des points donne un temps d'activité théorique pour écouler l'activité. À cette époque, le cadre réglementaire (nombre de positions de travail nécessaires, basé sur 39 heures) fait l'objet d'un relevé de décision de la direction départementale annuel, qui impacte les horaires d'ouverture des bureaux.

(4) Notation : lettre A = à améliorer ; lettre D = défavorable (l'agent doit changer de fonction en principe) ; lettre B = bon ; lettre E = excellent. Cette notation influe sur l'avancement de grade, et sur le montant des primes et, accessoirement, sur la possibilité d'avoir une médaille du travail.

(5) Indemnités de déplacement : indemnités kilométriques basées sur celles du barème des impôts (à l'époque). Un aller-retour par jour de détachement en fonction de la cylindrée du véhicule (les brigadiers ont tous des véhicules de cylindrée importante déclarés (pas toujours celui utilisé tous les jours, invérifiable). Exception pour les coupures de gestion, un aller à la prise de fonction et un retour à la prise de fonction, mais attribution d'une indemnité spéciale pour coupure de gestion. Un taux repas par jour de détachement (sauf le samedi).

Deux bureaux de Poste classifiés touristiques en période estivale peuvent aussi y prétendre : celui du Chambon-sur-Lignon et celui du Mazet-Saint-Voy. Mais les collègues de la brigade nationale préfèrent les bords de mer en été et la montagne en hivers.

Les équipes d'agents rouleurs (EAR) : pour assurer les remplacements des agents, des Équipes d'agents rouleurs (EAR) volant de remplacement sont mis à disposition par voie du détachement, car ils restent affectés à l'entité EAR dont ils dépendent du groupement. Certains sont spécialisés dans des fonctions de caissiers et/ou de guichetiers. Certains sont affectés aux remplacements de la distribution. Leur affectation est assurée toutes les semaines par le groupement au même titre que pour les brigadiers. Il arrive parfois que des EAR soient affectés en remplacement des chefs d'établissement de « petits » bureaux de Poste, mais jamais en coupure de gestion. Fonction de l'entité EAR de rattachement, nous essayons de rester dans l'aire géographique correspondante, les EAR étant eux aussi indemnisés, et même si, comme il s'agit de fonctionnaires, nous pouvons, pour raison de service leur demander de quitter cette zone géographique, ce qui arrive parfois, mais seulement dans le cadre d'une négociation, faute de quoi les représentants du personnel contestent la notion de nécessité de service.



Coll. Message des PTT, 1985
Guichet de Poste

Dans le cadre d'une bonne gestion, nous essayons entre RH/Com de groupement de pratiquer l'entraide. En effet, il serait stupide de laisser une vacance d'emploi sur une zone d'un groupement, alors qu'un groupement a un EAR disponible. Tout comme les brigadiers, la gestion courante fut assurée par Geneviève, par contre les arbitrages m'appartenaient toujours.

Les autres moyens de remplacement : comme administration, La Poste peut procéder à des recrutements d'auxiliaires sous statut public, dont la gestion est d'une souplesse infinie, qui auront à choisir au moment des classifications de conserver ce grade où prendre le niveau de classification proposé, aucun du groupement n'optera. De même que chacun se souvient que la période estivale était l'occasion de faire travailler des étudiants, souvent enfants de postiers en CDD. CDD qui était aussi un moyen pratique pour combler une absence inopinée de dernière minute, ou servait de « réservoir ». CDD qui devait être en attente de l'appel téléphonique pour venir au pied levé. Il y avait aussi ce que l'on appelait des « renforts neige ». De fait, lors des périodes hivernales, époque où la neige était encore abondante, il y avait dans les villages (généralement des agriculteurs) des personnes prêtes sur demande pour assurer une partie de la tournée du facteur. Le déclenchement des « renforts neige » était mis en œuvre par un accord entre le RH/Com et l'organisateur de l'acheminement (Jean-Michel C. pour notre groupement puis Jean-Michel L. qui était affecté à l'origine au groupement postal du Val d'Allier).



Coll. Messages des PTT, n°343, 1985
Facteur déneigeant la route

Nous aurons l'occasion de déclencher ce point, jusqu'au moment où le principe de précaution nous conduit à demander aux facteurs de certaines zones de ne pas « sortir », ce qui marqua la fin des renforts neige. De fait, il appartenait « aux » Jean-Michel et à moi de décider des zones de non sorties. Merci à *Minicom* pour la facilité avec laquelle nous pouvions en informer les chefs d'établissements. À vrai dire, certains facteurs passaient outre et assuraient leur tournée, comme ils en avaient l'habitude, ce qui donnait lieu à des demandes d'explication (PV 532) lors d'accident de la circulation. Sur la zone de Fay-sur-Lignon, il m'a été donné de découvrir une forme de distribution dont la boîte à lettres était fort surprenante.

En effet, en accord avec un agriculteur d'une ferme isolée, le facteur déposait le courrier dans son véhicule, véhicule garé à proximité de la route déneigée (quand la burle ne soufflait pas). Ce qui donna une demande d'explication et une interdiction de faire. « *Mais pourquoi ? Cela fonctionne depuis des années ? Et en plus il est d'accord !* » me répondit le brave facteur. « *Avez-vous mesuré les conséquences de votre responsabilité si le courrier disparaissait, la voiture étant isolée et ouverte ?* ». Il marqua un temps avant de me répondre : « *Eh bien, je dois bien dire que non* », « *Cela partait d'une bonne intention, mais vous n'êtes pas couvert* ». Je n'ai jamais eu la certitude que ce fait cessa.

Avec l'évolution du statut de La Poste, la mise en place de la Convention collective, la nécessité de respecter le droit du travail, la gestion des CDD, devint un véritable enjeu. Ce qui me donna l'occasion de mettre en place des réunions-formation à l'attention des chefs d'établissement pour expliquer les règles à appliquer. Devant le non-respect des règles, mais aussi pour verrouiller la gestion, à la demande de Rose, je dus mettre en place un tableau d'autorisations numérotées par motifs et une centralisation des contrats de travail dont j'étais le seul à avoir délégation de signature du DGP. Cependant, restait le problème social, car tous ces agents en CDD, d'autant qu'avec l'application des règles du droit du travail, ils ne pouvaient plus enchaîner les contrats, et certaines situations étaient de la dynamite, au regard des années de CDD jointifs. J'en eus la certitude après une audience houleuse avec le secrétaire départemental CGT Jean F., où je dus convenir que si l'agent nous conduisait aux prud'hommes, une requalification en CDI serait obtenue, même si dans ces cas-là nous licencierions l'agent. Et La Poste ne cotisant pas aux Assedic, la note serait salée. Car, encore une fois, si jusque-là tous les CDD avaient préféré ne rien dire, le fait de respecter les périodes de non-travail entre deux contrats, engendrait des situations problématiques, mais aussi l'impossibilité de fait pour ces agents de contracter des emprunts, notamment pour leur projet immobilier.

Ainsi, la convention collective autorisant le recours au CDII (Contrat à durée indéterminé intermittent), lequel permet au salarié d'alterner périodes travaillées et périodes non travaillées, je pensais trouver en lui la solution à nos problèmes. J'ai donc proposé aux agents CDD à risque de passer en CDII, mais pour ce faire, il a fallu mettre en place un tour de congé sur l'ensemble du groupement. Je proposais le même principe que celui que j'avais fait adopter au centralisateur de tri (période estivale de juin à septembre ordre de priorité familiale, nombre d'enfants en âge scolaire, puis ancienneté administrative, l'ordre de priorité pouvant être exercé à la place sur les vacances d'hiver, mais une seule fois, période d'octobre à décembre ordre inverse, de janvier à mai en partant par le milieu du tableau). Jean-Pierre M., le DGP, accepta de suite ma proposition, charge à moi de la présenter au Conseil de direction et de la faire accepter. En premier lieu, les objections furent nombreuses, car la souplesse qui avait régné jusque-là disparaissait, les chefs d'établissements ayant l'habitude de partir quand ils le souhaitaient. Mais d'un autre côté avaient-ils le choix ? Car la force de travail variable n'étant plus affectée à leur contrat de gestion que comme un indicateur, ils n'avaient pas la main sur les embauches, si non à choisir le CDD de leur choix. Si les règles étaient respectées pour les brigadiers et les EAR, la maîtrise restait au groupement. D'un autre côté, ils pourraient réserver leurs vacances avec la certitude que la nécessité de service ne leur serait plus objectée. Ce dernier point et les engagements du DGP et du RH/COM emportèrent le morceau. Le casse-tête de la planification pouvait débiter. Avec un tour de congé, les périodes de travail ou de non travail des CDII pouvaient être indiquées. Il était prévu que trois semaines non planifiées pouvaient être incluses afin de conserver de la souplesse. Les anciens CDD témoignèrent de leur satisfaction.

Par la suite hélas, comme DRH, mais c'est une autre histoire, j'eus à revoir notre position sur les CDII, dont l'application ne semblait pas être conforme à la loi. Pendant toute ma période au groupement ceci donna entière satisfaction. Mais des CDD demeuraient : l'été les enfants de postiers de certains élus étaient embauchés, tant à la distribution qu'au guichet. Pour la recette principale (comme je l'avais indiqué dans ma communication A étant égal à B) Pierre R. assurait la gestion de l'établissement en coordination avec moi. Mais plusieurs fois j'eus à reprendre en main des gestions familiales.

Au bureau de Chamalières-sur-Loire le chef d'établissement Raymond G. travaillait avec son épouse (ancienne SUPÉL) et sa fille comme remplaçante. Aussi, le chien dormait sous le guichet. Raymond, dont l'appartement de fonction jouxtait le guichet, venait assurer sa vacation d'après-midi (le matin il assurait la tournée) en charentaises et ne changeait en rien ses habitudes lors de mes visites. Dans un autre cas, au bureau de Loudes, le chef d'établissement Yves R. avait embauché sa fille pour un remplacement, sauf que la guichetière m'avertit (il y a toujours de bonnes âmes !) que sa fille n'avait jamais mis les pieds dans le bureau et que son père assurait son travail en lieu et place du sien. Je remontais l'historique des embauches et découvris quatre embauches concernant sa fille qui respectaient, certes, les règles mais étaient des escroqueries. Je lui laissais le choix : soit ouvrir une action disciplinaire, laquelle avait de grandes chances de conduire à son exclusion de fonction, soit de rembourser spontanément les salaires indus. Il choisit bien entendu la seconde proposition et essaya discrètement de savoir qui avait pu vendre la mèche. Si ses qualités professionnelles n'avaient pas plaidé en sa faveur, j'aurais eu une autre attitude.

(Suite au prochain numéro) ▶ Alain Gibert

Les PTT en chansons

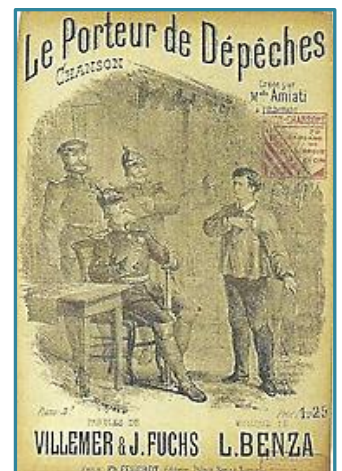
Courrier, téléphone, lettres, télégrammes, cartes postales, timbre ou bien facteurs, autant de noms communs que nos artistes ont, un jour, chantés. En réécoutant les titres sélectionnés ici, aucun doute : la Poste et la chanson étaient faites pour se rencontrer ! Lina Margy, Maurice Chevalier, Lucienne Delyle, Charles Trenet, Maria Candido, André Claveau, Edith Piaf, Bourvil, tous se sont unis pour rendre hommage à la Poste française qui, depuis le XVII^e siècle, s'efforce de distribuer le courrier de chacun d'entre nous !

Le porteur de dépêches. Créée vers 1900, cette chanson de Villemer et Fuchs exalte les vertus d'un porteur de dépêches victime de son devoir au service de sa patrie. Chargé par le général de porter un message, il est capturé par l'ennemi et est fusillé. Cet ennemi est naturellement l'Allemand qui occupe depuis 1870 l'Alsace-Lorraine.

Composée en 1908 par Christiné et interprétée par Fauvette, **La P'tite Dame des PTT** appartient au style en vogue du début du XX^e siècle. C'est l'heureuse rencontre entre un jeune homme dont le téléphone ne fonctionne pas et une « Demoiselle du téléphone », « la coqueluche de tous les abonnés ». Cette rencontre se termine par leur mariage et la jeune femme quitte les PTT. À travers cette chanson se dessine le rôle que le téléphone joue dans les liaisons sentimentales.

🎤 http://www.dutempsdescerisesauxfeuillesmortes.net/fiches_bio/lanthenay_adeline/lanthenay_adeline.htm

J'ai le téléphone, 1913 (p. 6). Le chanteur, de genre comique, Boucot exprime toute sa joie d'avoir le téléphone. Chez lui est installé « une boîte à cigares, un p'tit crachoir de chaque côté. Il paraît que c'est pour écouter ». L'artiste compte ses différentes aventures avec le téléphone, mais dans le refrain laisse éclater son bonheur : « Ah quelle joie j'ai le téléphone ! ».



Coll. particulière, TDR



Musée de la Poste de Caen

Maman attend le facteur, 1914-1918. Cette chanson, contrairement à ce que pourrait laisser penser son titre, n'est pas du tout légère mais plutôt tragique. La lettre du facteur finit par arriver mais n'est pas porteuse de bonnes nouvelles. Juste un chiffre : au cours de la guerre, **les soldats ont envoyé 5 milliards de correspondances en franchise militaire**. Cinq milliards de lettres et de cartes postales.

Les militaires ne payent pas les timbres pour le courrier. La conséquence est simple : ils sont des millions à écrire chaque jour à leurs proches. Chaque jour. Quelques mots qui veulent dire en fait « Je suis vivant ».

Et c'est pourquoi, jusque dans les plus petits hameaux de France, on distribue le courrier tous les jours et même deux fois par jour et même le dimanche et même les jours fériés. Alors, quand il n'y a pas de lettres, on a peur.

Et puis il y a eu d'autres lettres, apportées par les gendarmes ou le maire du village ou par un officier... des lettres officielles, solennelles, dévastatrices...

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/carnet-de-chants-1914-1918/maman-attend-le-facteur-9304712>

Coll. Musée de la Poste de Caen

Allô chéri ! 1917. Interprétée aussi bien par un homme que par une femme, cette chanson est adaptée d'une mélodie anglaise « Hello my dearie ». Il est recommandé à l'artiste de chanter avec un cornet téléphonique face à un autre personnage muni d'un récepteur. Il ou elle tente d'obtenir un rendez-vous « *par téléphone c'est plus original* », mais la déficience technique de la liaison rend l'opération difficile.

La chanson **Le Téléphone Comique** est une création du comique troupier Gaston Ouvrard qui raconte sa découverte du téléphone, à commencer par son entrée dans une cabine assimilée à une armoire « *où y avait deux p'tits bobin's noires* ». Cette première approche se passe si mal que le narrateur s'énerve, casse l'appareil et se retrouve en prison.

Allô ! N'coupez pas ! Dans cette chanson, Georgius exprime toutes les difficultés à téléphoner dans les années 1920. L'attente est de deux heures pour joindre son interlocutrice : « *Vraiment, ce sal' téléphone me rendait dingó* ».

Les joies du téléphone, 1930. Ce sketch du duo comique Bach et Laverne contre les difficultés à établir une communication téléphonique locale vers 1930 : attente, faux numéros, audition difficile... Le demandeur finit par passer par Berlin pour obtenir son numéro à Paris. Excédé, le demandeur casse son poste téléphonique en le projetant dans l'armoire à glace. Ce sketch révèle la difficile situation du téléphone français dans la période de l'entre-deux-guerres.

Coll. Musée de la Poste de Caen

Coll. Musée de la Poste de Caen

Coll. Musée de la Poste de Caen

La chanson la **Marche des PTT** (ou **Dans les PTT**) est tirée du film « **Le costaud des PTT** » de 1931. Gaby, habilleuse de la vedette Régine, est amoureuse de Rex Apyl. Son cousin, le facteur Bichet, s'arrange pour lui faire prendre la place de Régine et le soir de la « Première » fait la retape de ses amis des PTT. Gaby triomphe du public et de Rex Apyl.

Quand un facteur s'envole date de 1943 (période bien noire) et cette chanson est tirée du film « **Adieu Léonard** ». Ce film de Pierre Prévert (frère de Jacques qui lui assurera le scénario) est totalement atypique, que ce soit pour l'histoire du cinéma français en général ou, plus particulièrement, pour la période de l'Occupation.



Coll. particulière, TDR

pour Jacques Hélian. Ce fox-trot est ponctué de sonneries de téléphone qu'une vieille demoiselle n'entend pas. Le laitier, le facteur et même le gendarme s'inquiètent de cette sonnerie jusqu'à ce que miss Johnson apparaisse et leur déclare avec étonnement : « *Ben, vous n'aviez qu'à décrocher !* ».



Coll. particulière, TDR

En 1950, Charles Humel destine cette chanson **Allô, Allô ! Le Ciel** (p. 8) aux enfants qui souhaitent s'adresser au père Noël « *Allô ! Allô ! Le Ciel. Je crois que l'Éternel entendra mon appel en ce jour de Noël* ». Cette chanson illustre l'essor que va connaître le père Noël dans les années 1950. Beaucoup déjà lui envoient une lettre, mais quelques-uns font le choix du téléphone. <https://youtu.be/ZhiKPCGag5E>

Allô ? C'est un cœur qui parle (p. 8). Luis Mariano délaisse un temps l'opérette pour la variété. Il interprète cette chanson de 1951 très sentimentale où il tente, malgré les coupures de conter par téléphone sont amour à celle qu'il veut aimer.

<https://youtu.be/fr6txvSjCPU>

Les frères Prévert brodent donc une œuvre étonnante où Ludovic (Charles Trenet) a, suite à un héritage, ouvert sa maison à tout un tas de petites gens, de petits métiers, parfois miséreux et souvent marginaux. Bien évidemment, sa famille convoite son héritage et veut l'éliminer. On trouve dans ce film, tourné à Siest près de Dax, Julien Carette, Denise Grey, Pierre Brasseur, Jacqueline Bouvier (future Mme Pagnol) et, parfois non crédités au générique, de petits rôles tenus par Jacques Dufilho, Simone Signoret, Maurice Baquet, Raymond Bussières, Mouloudji... tous alors à leurs débuts mais qui, peu d'années plus tard, allaient voir leur talent reconnu et salué.

Le film n'est pas ce qu'on appelle un chef d'œuvre... mais, inclassable, frais et joyeux, il est à découvrir ou à redécouvrir. Charles Trenet chante cette chanson, celle du facteur qui s'envole ! Il en fut, bien sûr, l'auteur et le compositeur.

<https://youtu.be/3jBXkfJgS7A>

Le téléphone sonne, 1947. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, Loulou Gasté compose cette chanson

Parce que ça me donne du courage (ou **Le pas du facteur**) fut interprétée en 1949 par Henri Salvador.

<https://youtu.be/OWa12R-KvsA>

Le Télégramme. En 1950, deux auteurs, Nickols et Kay, proposent à Yves Montand d'enregistrer un texte sur le thème du télégramme téléphoné. Yves Montand est le client et Simone Signoret joue l'opératrice qui l'accueille au téléphone.

Le client amoureux choisit le télégramme plutôt que le téléphone car « *quoi de plus simple qu'un télégramme qu'elle pourra lire, garder, relire, apprendre par cœur, porter sur elle* ». L'exercice du télégramme téléphoné n'est pas chose aisée, en particulier quand il s'agit d'épeler les lettres « U comme Ursule »... En outre, l'opératrice est dépeinte comme un agent des Télégraphes très sèche et peu compréhensive au message amoureux de son client.

<https://youtu.be/q0TZjkNpr2E>




Coll. particulière, TDR



Coll. Musée de la Poste de Caen



Coll. Musée de la Poste de Caen

Le Téléphone, 1956. Auteur-compositeur, François Deguelt contre l'usage que l'on peut faire du téléphone « *le vrai complice des amours passagères* » mais « *le bourreau des amoureux sincères* ». Sa qualité laisse toujours à désirer avec ses « *crachotis* ». Mais le téléphone sonne également pour les affaires.  <https://youtu.be/ruYkQqFuKu0>



Coll. Musée de la Poste de Caen

Le 22 à Asnières, 1956. Fernand Raynaud reprend l'idée développée dans le sketch de Bach et Laverne vers 1930, ce qui atteste de la permanence de la crise du téléphone en France. Il témoigne à la fois de la misère du téléphone et de sa stagnation. Fernand Raynaud entre dans une Poste et demande le 22 à Asnières. Après bien des difficultés auprès de la « *Demoiselle* » du téléphone, il va obtenir son interlocuteur en transitant par New York. Ce sketch connaît un immense succès et fixe à jamais dans les mémoires une période révolue du téléphone français.

 <https://youtu.be/sH2lymTm9ZE>

Telstar, 1962. Dans la nuit du 10 au 11 juillet 1962 est réalisée la première communication entre la France et les États-Unis. L'apparition de cette nouvelle technologie inspire le groupe Les Tornados qui rend hommage au satellite Telstar lancé quelques mois plus tôt.

 <https://youtu.be/k-ee6p4z29Q>

Le Téléphone, 1962. Bien qu'encore peu répandu chez les particuliers, le téléphone permet de fixer des rendez-vous amoureux : « *mon téléphone me carillonne tes jolis mots d'amour* » chante Yves à Patricia.

Allô, tu m'entends ? 1965. Interprétée par Dalida ou Guy Béart, cette chanson souligne à nouveau l'usage du téléphone fait par les amoureux éloignés. Mais attention, il ne faut pas abuser de ce téléphone encore onéreux : « *ça nous fait deux unités, chaque mot nous est compté* ».

 <https://youtu.be/a2dTHbCUqzs>

Le téléphone, 1967. *Le téléphone* consacre le chanteur-compositeur Nino Ferrer. Des paroles simplistes et des rimes basées sur des prénoms alliées à une mélodie rythmée en font un énorme succès des années 1967-1968. « *Monsieur Gaston s'occupe du téléphone* » demeure imprimé dans de nombreuses mémoires.

 <https://youtu.be/buUqkohMphg>

Le téléphone pleure, 1974. Cette chanson de Claude François, alors au faite de sa gloire, devient un immense succès. Elle conte l'impossible réconciliation entre un homme qui appelle au téléphone et une femme qui refuse de l'écouter. Une fillette devient l'intermédiaire qui ne comprend pas la situation.

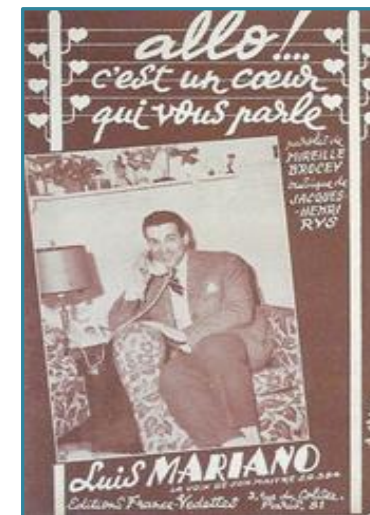
Le téléphone est la dernière tentative de l'amoureux éperdu : « *Le téléphone pleure, ne raccroche pas, je suis si près de toi avec la voix* ».

 https://youtu.be/5zx3UPXg_eM

Le groupe rock **Téléphone**, 1979. Articulé autour du chanteur-guitariste Jean-Louis Aubert, ce groupe de quatre enchaîne succès sur succès de la fin des années 1970 aux années 1980 et devient l'un des groupes de rock and roll les plus connus. Qu'il ait pris le nom de téléphone symbolise le renouveau de ce mode de communication en France lors de la période dite « *du rattrapage* ».



Coll. Musée de la Poste de Caen



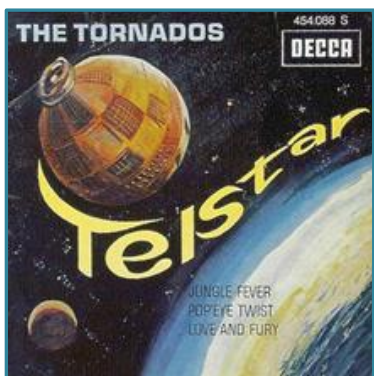
Coll. Musée de la Poste de Caen



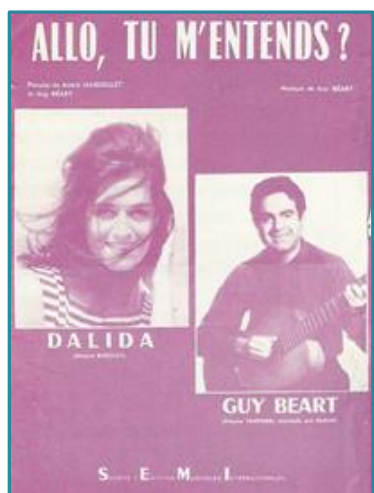
Coll. Musée de la Poste de Caen



Coll. Musée de la Poste de Caen



Coll. particulière, TDR



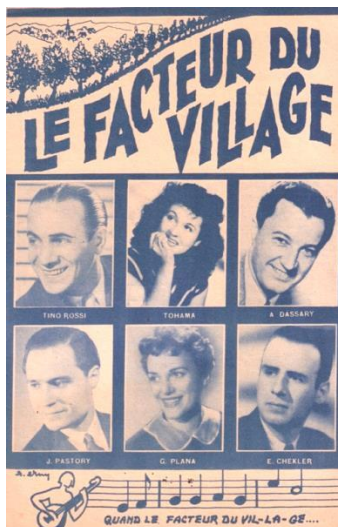
Coll. Musée de la Poste, Caen



Coll. particulière, TDR

Mais aussi ces chansons à découvrir ou à redécouvrir. Tous les bons moteurs de recherche sur Internet vous permettront de les écouter :

- Dans les PTT*, Georges Milton, 1931
- Lettre à Nini*, Lucienne Boyer, 1941
- Trois lettres de toi*, Suzy Solidor, 1943
- Le courrier de Santiago*, Victoria Marino, 1946
- Le pas du facteur*, Jacques Hélian, 1948
- Lettre perdue*, Lucienne Delyle, 1948
- Un p'tit coup de rouge*, Andrex, 1949
- Télégramme*, Édith Piaf, 1951
- Le petit télégraphiste*, Aimé Barelli, 1952
- Le télégramme*, Maurice Chavelier, 1952
- Le facteur du village*, André Dassary, 1953
- Facteur, où es-tu ?* Maria Candido, 1953
- Tiens ! Voilà l'facteur*, Bourvil, 1953
- Lettre à Virginie*, Les Compagnons de la Chanson, 1955
- Le facteur de Santa-Cruz*, 1957



- Poste restante*, Patachou, 1958
- Le facteur du sam'di*, Lina Margy, 1958
- Les Dames de la Poste*, Lucette Raillat, 1958
- Écris-moi*, Jean Raphaël, 1959
- Un télégramme*, Maria Lerma, 1959
- Une simple carte postale*, André Claveau, 1959
- Lettre d'Espagne*, Julien Bouquet, 1959
- La lettre*, Billy Nencioli et Jacqueline Carrel, 1959
- Signé Charlotte*, Caterina Valente, 1959
- Hymne au timbre*, Jacqueline Danno, 1975
- Le téléphone sonne*, Souzy Kassey, 1983
- Le préposé des PTT*, Jean-Paul Brunel, 1987
- Le facteur de Mafate*, 2011
- La complainte du facteur*, 2013
- Le Fils du facteur*, La Maison Quitientchaud, 2013

Une composition originale *Salut la Poste* de 2010, regroupant plusieurs chanteurs, vous est également proposée sous forme d'un CD. Vous pouvez le retrouver en surfant sur les sites de ventes ou d'occasions.



NDLR : si l'achat du CD *Salut la Poste* vous intéresse, Nelly pourra vous en adresser un exemplaire, pour la modique somme de 6 euros, en lui envoyant un courriel à : postelhis@gmail.com (seuls deux disponibles).

Hymne des PTT

Chant corporatif

Adapté par l'Association Générale des Postes, Télégraphes et Téléphones de France et des Colonies, 1912



Source : gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

HYMNE DES P.T.T.
CHANT CORPORATIF
 adopté par l'Association générale des
 Postes, Télégraphes et Téléphones de France et des Colonies.

Paroles de **Pierre CHAPELLE (WILL)** *Sur des motifs de l'Hymne des P.T.T.*
 Musique de **Charles SEURE.**
 Op. 102.

1^{er} COUPLET.

Mes . sagers du verbe qui
 pas . se. Plus ra . pi . des que l'aigle altier,
 A travers le temps et l'es . pa . ce, Nous allons par le monde en
 tier — Grâce à nous les hommes sort frè . res Et
 jamais nul _ n'a protes . té — En vo . yant rayer les fron
 tiè . res Par notre seu . le vo . lon . té! A.

REFRAIN.
 mis! travaillons pour la France, Travaillons pour l'Humani.

2
 C'est nous qui portons la pensée
 Qu'on lit aux lettres des mamans!
 Les aveux de la fiancée,
 Les tendres baisers des amants!
 Par nos mains, Commerce et Science
 Au loin répandent leurs bienfaits.
 Nous jetons partout la semence
 D'amour, d'Espoir et de Progrès.

AU REFRAIN
3
 Allons, Amis, la tâche est belle!
 Disons bien haut que nous voulons
 Etre heureux et libres par elle,
 Et par elle, unis, réclamons,
 Quand, le soir, chacun se délivre
 De ses lourds soucis quotidiens,
 Le droit de penser et de vivre
 Comme les autres citoyens!

AU REFRAIN

4
 DEMANDEZ LE GRAND SUCCÈS ACTUEL
 "NE PARLONS PLUS D'AMOUR"
 VALEUR TRÈS DÉSIRÉE ET FACILE À CHANTER.
 Chant seul : 0.35 Piano et Chant : 2 fr. Piano seul : 2 fr.

M. LABBÉ Ed. 20 rue du Croissant, Paris. Tous droits d'adaptation et reproduction réservés. M. I. 5487. M^{us} J. Julien gr. Imp. MINOT.

1912

► Le Bic « 4 couleurs » : l'étonnante utilité de la boule percée au bout du stylo

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi ce stylo mythique est surmonté d'une sorte d'anneau ou boule percée ? Ce design a une histoire et une utilité bien particulière dont on ne se doute pas.

Malgré sa popularité et son omniprésence, une partie de ce stylo polyvalent reste mystérieuse pour de nombreux utilisateurs : la petite boule percée qui orne son sommet. Bien que cet élément ait une fonction esthétique indéniable, contribuant à l'identité visuelle du stylo et rappelant le petit bonhomme à la tête ronde du logo de la marque, il sert à une utilité secrète qui pourrait étonner plus d'un utilisateur. En effet, cette petite boule avait une utilité bien pratique à l'origine.

Les personnes nées avant les années 1980 se souviendront sans doute que les téléphones de l'époque étaient des téléphones fixes munis d'un cadran rotatif. À l'époque, pour composer un numéro de téléphone, on devait tourner le cadran avec le doigt et le faire tourner plusieurs fois pour composer le numéro que l'on veut appeler. C'est fastidieux, Bic imagine alors cette petite boule pour qu'on puisse tourner le cadran avec le stylo.

Toutefois, avec l'évolution de la technologie et la disparition de ces téléphones à cadran, l'utilité pratique de cette boule a disparu mais la boule trouée est restée, elle fait partie du look de ce stylo culte. Aujourd'hui, elle est souvent victime des « mâchouillages » nerveux, faisant fi de son passé glorieux en tant qu'outil d'aide à la composition téléphonique...

► Le saviez-vous ?

- Bic est une entreprise française fondée le 25 octobre 1945 par Marc Bich : le « 4 couleurs » est commercialisé en 1950 ;
- Entre 1954 et 1958, la Société s'implante en Italie, au Brésil, au Royaume-Uni, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Scandinavie, aux États-Unis et au Moyen-Orient ;



Coll. particulière, TDR

Téléphone fixe S63, 1971

- en 1980, la petite boule en plastique à l'extrémité du stylo fut remplacée par un anneau afin que l'air puisse passer pour que l'on ne s'étouffe pas si jamais, par malheur à force de la mordiller, on l'avale. S'ils l'ont modifiée, c'est que c'est forcément arrivé !
- aux États-Unis, on raffole de ce stylo « 4 en 1 » : le rouge est remplacé par le mauve car les Américains perçoivent l'encre rouge comme quelque chose de négatif ;
- 100 milliards d'exemplaires ont été vendus depuis sa commercialisation ;
- 200 000 exemplaires par jour fabriqués en France, conçus pour écrire 8 km de texte et supporter 10 000 clics d'ouverture et de fermeture par couleurs ;
- aujourd'hui, Bic est le premier fabricant mondial de stylos à bille et vend chaque jour 24 millions d'articles d'écriture.

► Le Bic Phone : allumez, téléphonez !

Bic, fort de son concept d'accessoires à usage quotidien jetables lança, le 7 août 2008, en partenariat avec Orange et Alcatel, le Bic Phone, un téléphone mobile prêt à l'emploi.

« C'est un téléphone qui sera fait pour téléphoner. Nous misons avant tout sur la simplicité d'utilisation et un excellent rapport qualité-prix » a déclaré au journal *Les Echos* Billy Salha, le directeur général du pôle Rasoirs de Bic, chargé de piloter le projet.

Le Bic Phone est un mobile prêt à l'emploi disposant d'une heure de communication (carte SIM intégrée et batterie chargée), simple et accessible pour tous. 100 000 exemplaires ont été livrés dans 10 000 points de vente. Il ne s'agit donc pas du nombre réel de combinés écoulés mais l'importance de ces livraisons montre que le concept a trouvé son public. L'utilisateur pourra ensuite recharger son Bic Phone avec les recharges présentes sur le marché. Ce portable est non-jetable contrairement au Hop-on qui existe aux États-Unis. Existant en deux coloris, orange et vert, il est distribué dans les tabac-presse, les gares, les aéroports, les GMS (grandes et moyennes surfaces). « Le Bic Phone porte des valeurs de simplicité et de rapport qualité-prix auxquelles adhèrent les consommateurs, surtout en ces temps de crise » poursuit Billy Salha. Ce téléphone basique d'un design sobre, ses fonctions ultra-simples (appels et SMS uniquement, on est loin de l'iPhone...) pourra également séduire les 20 % de la population qui ne possède pas de mobile, dont la plupart sont des seniors. La prise en main de ce type de téléphone est bonne en raison de ses faibles dimensions (10,7 x 4,6 x 1,18 cm). Son poids plume permettra de ne pas déformer les poches pour seulement 64 g !



Sources principales :

- www.top-for-phone.fr/test-bic-phone • www.wikipedia.org/wiki/Bic

Le monde des PTT : 1823 - 1923

1823

1923

En France...

26 février : Louis XVIII signe la première concession pour une ligne de chemin de fer de 23 km, entre Saint-Étienne et Andrézieux, destinée au transport du charbon.
7 avril : l'expédition d'Espagne est la campagne menée par la France afin de rétablir le roi Ferdinand VII d'Espagne sur son trône.
31 août : victoire de la bataille du Trocadéro, en Espagne, menée par un corps expéditionnaire sous le commandement du duc d'Angoulême.
24 décembre : dissolution de la Chambre des Députés par le Gouvernement.

Dans le Monde...

20 août : décès du pape Pie VII (°1742).
10 septembre : Simon Bolivar devient président du Pérou.
28 septembre : début du pontificat de Léon XII.
11 décembre : le pacha d'Égypte Méhémet Ali occupe la Crète.

Inventions...

- Le rugby est inventé par un étudiant anglais du collège de Rugby, William Webb. Ses règles seront fixées en 1846.
- Le mathématicien britannique Charles Babbage travaille sur la machine à calculer, ancêtre de l'ordinateur moderne.
- Le chimiste et inventeur britannique Charles Macintosh dépose le brevet de vêtement imperméable.

11 janvier : la France et la Belgique occupent la Ruhr à la suite du non-paiement par l'Allemagne.
30 octobre : naissance de la république turque, laïque et nationaliste de Mustapha Kemal.
27 décembre : mort de Gustave Eiffel (°12 décembre 1832).

9 novembre : le putsch des SA, Sections d'Assaut, échoue à Munich. Leur chef Adolf Hitler réside en prison *Mein Kampf*.

- Les produits surgelés par Clarence Birdseye aux États-Unis.
- Le système de télévision de l'Anglais John Bairds.

1823

1923

Postes...

1er mars : le règlement du 1er mars organise la Poste militaire et prévoit, pour améliorer la gestion de la Poste aux Armées, la fusion du service des Postes avec celui du Trésor.
1er avril : un service régulier d'estafettes est mis en service entre Paris et Bayonne.
30 juillet : les militaires bénéficient du paiement à vue dans tous les bureaux de Poste et sans avis préalable, des reconnaissances d'un montant maximum de 100 F.
1er septembre : les facteurs à pied de Paris sont remplacés par des facteurs à cheval ce qui permet d'améliorer la distribution du courrier. Dans la proche banlieue, 20 nouveaux bureaux de Poste sont ouverts : ils correspondent trois fois par jour avec Paris, Versailles et Saint-Germain.

Télégraphe aérien...

17 janvier : l'Administration fixe trois classes de personnels ainsi que les traitements correspondants.
8 avril : mise en service de la ligne télégraphique Paris – Bayonne.
24 août : l'ordonnance royale du 24 août fixe les règles établissant le statut de l'ensemble du personnel des lignes télégraphiques.
 ■ Création d'une ligne de télégraphie entre Le Caire et Alexandrie, en Égypte. Équipée d'appareils français, selon un modèle transmis à Constantinople, à la demande de l'ambassadeur turc à Paris. Cette ligne comprend 19 stations.

Postes et Télégraphes...

9 février : constitution d'une commission chargée d'étudier les revendications formulées par les différentes catégories de personnel en ce qui concerne les traitements, les salaires et les indemnités de toute nature.
7 septembre : décret fixant le statut d'Agent comptable des PTT.
15 novembre : Édouard Estaunié, polytechnicien et ingénieur des P&T, est élu par l'Académie française.
 ■ Le ministre des Postes et Télégraphes reçoit son deuxième « T » pour créer le ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones.
 ■ 5 000 tuberculeux dépités parmi le personnel dont beaucoup d'agents du service des Ambulants.
 ■ La Tutélaire du personnel des P&T compte 5 000 membres.

Postes...

6 mars : création du virement d'office.
18 avril : création par arrêté d'agences navales postales à bord des bâtiments importants de la Marine de guerre.
1er décembre : création du Centre de chèques postaux de Montpellier.

Télégraphes et téléphones...

13 janvier : création des « radio-lettres », service de messages transmis entre les stations françaises et les stations coloniales reliées à la métropole par des communications radiotélégraphiques.
19 janvier : première émission radiophonique du poste émetteur de l'École supérieure des P&T.
Janvier : première station radio mobile sur une automobile pour la firme Radiola.
15 mars : convention passée avec la compagnie Taphiphone pour l'exploitation de cabines téléphoniques publiques munies d'appareils à encaissement automatique. Ces cabines sont installées dans les bureaux de Poste, les halles de gares, les stations de métro et sur la voie publique.
17 avril : création d'une école professionnelle de la radiotélégraphie et de radiotéléphonie.
18 mai : dépôt du brevet de l'autocommutateur téléphonique de type R6.
7 juillet : création du journal « parlé » sur Radio-PTT par des circuits téléphoniques.
20 juillet : début de l'installation téléphonique par l'automatique rural dans les campagnes.
Décembre : parution du *Journal des Téléphones* créé par les dames-employées qui revendiquent la parité avec leurs collègues masculins du même grade.
 ■ Publication d'un plan de rénovation des télécommunications françaises approuvé par le Parlement. À cette occasion, le mot « Télécommunications » est employé pour la première fois de façon officielle.
 ■ 1919-1923 : 25 000 nouveaux abonnés en moyenne par an.
 ■ 22 163 communes sont raccordées au téléphone.

